

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite Municipalité

DÉPÔT DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, M. Réal Brassard, que le projet de budget de la municipalité pour l'exercice financier 2026, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, seront déposés et adoptés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra :

- 12 décembre 2025
- 18h30
- 1845, chemin du Village (église) à Saint-Adolphe-d'Howard

Conformément aux dispositions de la Code municipal du Québec, toute personne intéressée peut assister à cette séance.

Une période de question sera dédiée à ce sujet.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard

Ce 11^e jour de novembre 2025

Réal Brassard

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 11 novembre 2025, à chacun des endroits suivants, soit : sur le site internet de la Municipalité, à l'hôtel de ville et à l'église.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour de novembre 2025.

Réal Brassard

Directeur général et greffier-trésorier